

# L'Alliance solaire consolide ses objectifs

12 mars 2018 **Agnès Sinaï**, journaliste Rédactrice spécialisée

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/alliance-solaire-internationale-inde-30827.php4#xtor=EPR-1>

*Inaugurée à New Delhi conjointement par le Premier ministre indien et par Emmanuel Macron, l'Alliance solaire vise à réunir 1.000 milliards de dollars d'ici à 2030 et à réaliser 1.000 gigawatts de capacité photovoltaïque.*

Projet porté par l'Inde et la France, l'Alliance solaire internationale (ASI) a posé sa première pierre à New Delhi le 11 mars, en présence du Premier ministre indien Narendra Modi et d'Emmanuel Macron. Depuis sa naissance à la COP 21, le 30 novembre 2015, l'ASI a rassemblé quelque 52 membres, majoritairement des pays d'Afrique, grâce au dynamisme de ses fondateurs, parmi lesquels Ségolène Royal, envoyée spéciale de l'Alliance.

Sont concernés les pays "riches" en soleil, situés dans la zone intertropicale, qui ont un grand besoin de mini-centrales photovoltaïques pour amener l'électricité dans les villages et de pompes à eau fonctionnant au solaire. La création de l'ASI est censée sécuriser les investissements en direction de ces 121 Etats situés entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne. Ceux-ci ne représentent que 23% des capacités photovoltaïques mondiales alors qu'ils bénéficient de plus de 300 jours d'ensoleillement annuel.

## **L'Inde donne l'exemple**

Les projections des capacités installées pour 2021 placent la Chine en tête des pays équipés d'énergie solaire, devant les Etats-Unis. L'Inde arrive en troisième position et accélère ses objectifs en matière d'énergies renouvelables. Son gouvernement a porté à 100 gigawatts (GW) la capacité solaire installée d'ici 2022. Sa production d'énergies renouvelables (hors gros hydraulique) atteint d'ores et déjà 60 gigawatts, soit 18% de la production nationale d'énergie, dont 20 GW issus du solaire. La Banque européenne d'investissement a annoncé le 10 mars un prêt aux installations d'énergies renouvelables en Inde d'un montant de 800 millions d'euros.

Pour Arunabha Ghosh, directeur du Conseil de l'énergie, de l'environnement et de l'eau, *think tank* qui a accompagné la création de l'ISA, "dans les deux années qui ont suivi sa proposition à la COP21 à Paris, l'ISA est devenue une entité juridique internationale à part entière. La valeur ajoutée de l'ISA découle de trois objectifs : agréger la demande pour réduire les coûts de la technologie solaire, abaisser le coût du financement pour un déploiement solaire rapide et mettre en commun les ressources pour la prochaine génération de R & D solaire."

## **Créer un marché solaire mondial**

L'enjeu pour l'ISA est de créer un fonds de garantie et des instruments financiers abondés par les pays riches afin de débloquer les investissements dans les Etats qui en ont le plus besoin mais qui sont peu solvables. A la COP 23, l'ISA a présenté un instrument d'atténuation du risque financier qui a vocation à déverrouiller les financements des projets solaires dans les pays en développement. Cet instrument vise à créer un marché solaire mondial en stimulant la confiance des financeurs et des acteurs du développement. Dans une phase pilote, une garantie d'un milliard de dollars pourrait couvrir jusqu'à 15 milliards de dollars d'investissements pour 20 GW de capacité solaire photovoltaïque dans plus de 20 pays.

© Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté](#) [30827] / [utilisation du flux d'actualité](#).*